

Société

La médiation au cœur des conflits

L'espace rencontre parents-enfants et le service de médiation familiale de l'Acesm à Blois permettent aux familles de reconstruire leurs relations. En toute sécurité pour les enfants et dans l'écoute des parties.

Des tapis colorés et des jouets décorent trois petites salles de l'espace rencontre parents-enfants, avenue de Vendôme à Blois. C'est là que parents et enfants au cœur d'un conflit familial, souvent dans un contexte de violences intrafamiliales, vont pouvoir se rencontrer en toute sécurité. Afin que les parents ne se croisent pas et que les enfants puissent voir leur parent, la première fois avec une médiatrice qui s'effacera lorsque la relation se renouera. Une porte restée ouverte peut suffire à sécuriser l'enfant.

« Accepter la médiation et respecter le cadre à l'échange »

« C'est un service où il faut être très élastique, être à l'écoute des parents et des enfants que l'on reçoit individuellement en entretien, essayer de comprendre l'histoire familiale », explique Laëtitia Renier, cheffe de service à l'Acesm, association qui porte ce service. Un papa n'arrivait pas à gérer ces rencontres avec ses trois enfants, le service lui a proposé de les voir un par un, « nous les avons accompagnés durant trois ans,



Une partie de l'équipe du service Aemo-AED dans les locaux de l'Acesm à Blois. (Photo NR)

••• Un guide aussi chez les familles

Les actions éducatives en milieu ouvert (Aemo), c'est-à-dire directement chez les familles, mobilisent 24 postes d'éducateurs à l'Acesm (Association des centres éducatifs et de sauvegarde des mineurs et jeunes majeurs), plus 4,5 postes de psychologues ainsi que deux équipes d'encadrement. L'aide éducative à domicile (AED), à la demande des parents, est contractualisée pour un an renouvelable, lorsqu'il n'y a pas de caractère de danger pour l'enfant. Il peut aussi s'agir d'une mesure imposée par le juge des enfants. Quatre équipes sectorisées, deux nord et deux sud, se rendent au domicile des familles, soit 485 l'an passé. « Soit on a des inquiétudes quant au comportement des parents, soit ils rencontrent des difficultés d'hygiène ; il peut y avoir aussi des problématiques d'addiction ou de santé mentale », explique Sandrine Breton, cadre du service Aemo-AED. Parfois les difficultés se cumulent et se trouvent au cœur des conflits parentaux. Nous devons travailler avec l'histoire familiale,

c'était une situation complexe. Cet espace rencontre, qui est un lieu transitoire, se voit proposé le plus souvent sur ordonnance du juge aux affaires familiales pour 6 à 9 mois.

Qui peut être prolongée, mais il y a 4 à 5 mois d'attente. Aussi deux fois par mois, les enfants viennent rencontrer le parent dont ils sont séparés. Dans les quartiers nord de Blois, mais aussi à Romorantin ou Vendôme, deux séances par mois pour ne pas ren-

dre trop lourde la mesure par une trop longue distance. « Nous pouvons proposer des temps de sortie, au départ ce sera deux heures, précise Laëtitia Renier. Il y a beaucoup d'étapes possibles dans l'évolution de la relation. »

Au-delà de l'espace rencontre animé par trois médiaterices (diplômées d'état) de l'Acesm, un service de médiation familiale permet de recevoir aussi les familles ayant besoin d'une aide extérieure et professionnelle, lorsqu'elles res-

sentent une fragilité dans les relations. Sans qu'il y ait de procédure judiciaire. Les familles viennent de tous les milieux sociaux, ces problématiques familiales ne concernent pas qu'un seul public fragilisé socialement. Pour avancer avec une famille, les médiateurs travaillent sur les émotions de chaque parent. Qui doit apprendre à entendre et comprendre l'autre, ce qui fait conflit. « L'important c'est que chaque partie se sente entendue, même s'il y a dé-



Un lieu de rencontre sécurisé pour que les enfants puissent continuer à voir leurs parents. (Photo illustration NR, Julien Pruvost)

saccard. » Le non-verbal parle souvent de lui-même.

Un retour à des relations familiales normalisées

Si les couples qui se séparent sont souvent au cœur des conflits familiaux, d'autres situations de crise existent. Le départ d'un parent en Ehpad, la préparation de la cession d'une entreprise familiale, un conflit entre un parent et un jeune adulte, que ce soit à propos du paiement des étuves ou d'une reprise de contact après une rupture. « Nous proposons un premier entretien d'information gratuit, où l'on explique aux familles nos principes de confidentialité, d'engagement libre, notre déontologie, ajoute la cheffe de service. Il faut que les conditions à la médiation soient réunies : que chaque partie en ait le désir et respecte le cadre à l'échange. »

La médiation peut s'avérer être la meilleure solution pour un retour à des relations familiales normalisées, et peut prendre différentes formes. Une médiateuse de l'Acesm intervient également au tribunal judiciaire de Blois, deux demi-journées par semaine. Afin d'éviter l'engorgement des dossiers, le médiateur essaie de trouver un accord avec les parents qui en sont le moins éloignés, à valider ensuite par le juge.

Béatrice Bossard

Un accompagnement plus soutenu en AER

C'est en Sologne qu'il y a le plus d'isolement et de difficultés à avoir accès aux dispositifs d'accompagnement.

Les équipes ne doivent pas faire à la place des parents, considérées comme capables de faire face à leurs responsabilités, sinon il y aurait eu mesure de placement. L'idée est de les faire évoluer, sans rupture du lien entre l'enfant et les parents. « Chaque situation est

différente et souvent complexe. Ces familles ont une histoire lourde, souvent les parents ne peuvent pas donner plus qu'ils n'ont reçu eux-mêmes. Nous faisons du sur-mesure pour chaque famille, mais de manière collective, en croisant nos regards. »

L'aide éducative est un pari fait par le juge, une possibilité offerte aux parents de changer. Qui s'avère souvent payante, car il y a très peu de place.

Pour les deux services, un bilan est toujours réalisé avec les familles en fin de mesure, afin de se projeter sur la suite.

« Nous menons un travail d'équilibrage. Il nous faut absolument comprendre les familles pour pouvoir les aider. En toute transparence. Nous leur disons ce qui sera préconisé, rien ne leur est caché. Même si un élément nous inquiète, on leur dit. Pour qu'ils puissent réagir et devenir acteurs de leur situation. »

B. B.